



Ville de Mont-Saint-Hilaire

Horizon

Votre bulletin d'information municipal

Décembre 2007

MONT-SAINT-HILAIRE

Ville de nature, d'art et de patrimoine



Parc De Beaujeu

L'HIVER EST À NOS PORTES !



Le Centre aquatique



La Sécurité incendie



Les patinoires

● **Actualités municipales**
P. 2-3

● **Opération déneigement**
P. 5

● **Environnement**
P.14-15

● **Sécurité incendie**
P. 4

● **Session hiver 2008**
Cours de natation
P. 6-12



Calendrier des séances du Conseil municipal 2008

Les membres du Conseil municipal invitent les citoyens à venir assister aux séances qui ont lieu tous les premiers lundis de chaque mois, à 20 h, dans la salle du Conseil de l'hôtel de ville, située au 100, rue du Centre-Civique. Une période de questions est également réservée au public à la fin de chacune des réunions.

Les assemblées du Conseil sont diffusées sur les ondes de la télévision communautaire du réseau Canal Vox (TVR9) le dimanche suivant la séance, à 16 h.

Dates des prochaines séances 2008	
14 janvier	4 février
3 mars	7 avril

Le budget 2008 de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

Le Conseil municipal a adopté, à sa séance du 10 décembre dernier, le budget 2008 de la Ville de Mont-Saint-Hilaire. La présentation budgétaire est disponible sur le site Internet de la Ville au www.villemslh.ca. Un bulletin municipal entièrement consacré au budget 2008 sera distribué à tous les citoyens au cours du mois de janvier prochain.

La consultation du nouveau rôle d'évaluation : en un seul « clic » !

La Ville a déposé récemment un nouveau rôle d'évaluation visant notamment à déterminer les valeurs des terrains et des bâtiments du territoire et à établir la taxation pour les trois années à venir soit, 2008, 2009 et 2010. Consultez votre fiche de propriété directement en ligne sur le site Internet de la Ville en cliquant sur la section « Services en ligne » en page d'accueil du site Internet. C'est simple, gratuit et accessible en tout temps !

Horaire des Fêtes – Bureaux municipaux

Les services administratifs seront fermés à compter du vendredi 21 décembre 2007, dès 12 h et jusqu'au mercredi 2 janvier 2008 inclusivement.

En cas d'urgence : Régie de police Richelieu / Saint-Laurent au **450 536-333**

Urgence 24 heures / 7 jours, police, incendie ambulance : **9-1-1**

Horaire des Fêtes – Réception du Service du loisir et du Centre aquatique 450 467-2854 poste 2257

En raison du congé des Fêtes, le Centre aquatique sera fermé aux dates suivantes :

- 24 au 26 décembre et 31 décembre 2007
- 1^{er} et 2 janvier 2008

La réception demeurera ouverte :

- 27 et 28 décembre 2007, de 6 h 15 à 22 h
- 29 et 30 décembre 2007, de 12 h à 17 h

Horaire des Fêtes – Bibliothèque Armand-Cardinal

La bibliothèque sera fermée les 25 et 26 décembre 2007 ainsi que les 1^{er} et 2 janvier 2008.

Les activités reprendront le 3 janvier 2008.

La Ville présente à l'inauguration du Quartier Mont-Saint-Hilaire et du futur Centre communautaire

Plusieurs dignitaires étaient réunis en octobre dernier, devant l'hôtel de ville pour souligner officiellement le coup d'envoi du projet Le Quartier Mont-Saint-Hilaire. Ce complexe résidentiel pour personnes retraitées, comprenant une section dédiée à un Centre communautaire, est situé à l'angle du boulevard Honorius-Charbonneau et de la rue du Centre-Civique. Le maire, monsieur Michel Gilbert, accompagné des membres du Conseil municipal ainsi que des représentants de l'administration, des partenaires et distingués invités, ont pris part à cette inauguration.

« L'emplacement privilégié du bâtiment, la proximité du centre-ville et des services municipaux dont le Centre aquatique et la bibliothèque ainsi que le point de vue qu'offre la montagne sont quelques-unes des caractéristiques qui s'ajoutent à l'aménagement de cet établissement de prestige proposant un lieu d'habitation de qualité à un segment de notre population », a expliqué monsieur Gilbert.

« L'autre dimension considérable de ce projet est la construction d'un Centre communautaire adjacent qui permettra, entre autres, la disponibilité de locaux pour les organismes et la bonification de l'offre de services de loisirs de la Ville », a poursuivi le maire de Mont-Saint-Hilaire.



À cette occasion, le maire, monsieur Michel Gilbert, était entouré des membres du Conseil municipal, du directeur général de la Ville, monsieur Patrick Savard, du député du comté de Bordenas, monsieur Pierre Curzi et des représentants du Groupe Maurice.

Caractéristiques du futur Centre communautaire :

- Au premier étage : une salle multifonctionnelle d'une capacité de près de 350 places
- Au deuxième étage : trois salles d'activités et une salle de conférence
- Superficie totale des salles de près de 7 800 pi²
- Hall d'entrée et réception, lieux d'entreposage et de rangement
- Moderne, pratique et spacieux

Rappelons que la construction du complexe résidentiel a été entamée en août dernier et que les premiers résidents y seront accueillis à l'automne 2008.

Un exercice de simulation haut en couleur !

Les pompiers se pratiquent

Le Service de sécurité incendie de la Ville a profité de la disposition de la grue mobile haute de près de 40 mètres installée sur le chantier de construction du bâtiment Le Quartier Mont-Saint-Hilaire, à l'angle du boulevard Honorius-Charbonneau et de la rue du Centre-Civique, pour tenir son exercice de simulation. La pratique s'est déroulée avec succès le 11 novembre dernier.

Le Service de sécurité incendie regroupe 31 pompiers tous formés en sauvetage. Quinze d'entre eux agissent également comme techniciens en sauvetage et constituent l'équipe d'intervention de la Ville depuis 1994. L'équipe doit revoir, améliorer et parfaire sans cesse ses habiletés, ses connaissances et ses techniques de travail. Des simulations sont alors organisées en montagne ou sur des structures en hauteur comme un pont ou un édifice de plusieurs étages.



Sur le site du Quartier Mont-Saint-Hilaire

Le présent exercice consistait, de manière fictive, à sauver un grutier qui éprouvait un malaise. Les pompiers, munis de tout leur équipement, ont grimpé la structure et ont secouru la victime avec des cordages tout en pratiquant la descente en rappel. Ce type d'intervention requiert l'application de connaissances théoriques et pratiques en plus d'exiger des efforts physiques importants.

La condition première du succès d'un sauvetage repose sur le respect des règles de sécurité; celle des personnes en péril, des pompiers et des équipements en place pour ne pas aggraver l'état de la situation. Le temps moyen d'une intervention se situe entre deux et 18 heures. Bien que cette opération ait eu lieu durant toute une journée, l'exercice a été minuté et les résultats ont été pleinement satisfaisants !

Saviez-vous que...

Depuis 1994, l'équipe de sauvetage du Service de Sécurité incendie de la Ville a exécuté et réussi des centaines de sauvetages en hauteur et en montagne.

Le Service répond à plus de 275 appels par année reliés à des incendies, des accidents, des sauvetages de tous les genres ou d'autres types d'interventions.



Des membres de l'équipe de sauvetage de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

L'hiver est à nos portes !

Rappel – Opération déneigement

Dès l'accumulation des premiers centimètres de neige, le Service des travaux publics de la Ville déploie rapidement ses équipes sur le terrain pour effectuer le déneigement des artères principales et ainsi, assurer la plus grande sécurité des automobilistes et des piétons.

Selon l'importance de la chute de neige, les équipes responsables du déneigement peuvent travailler 24 heures par jour et sept jours par semaine. Elles entreprennent d'abord le déblaiement des artères les plus achalandées comme le chemin des Patriotes, la rue Fortier, le chemin Ozias-Leduc et le chemin de la Montagne afin de faciliter le passage aux véhicules d'urgence. Par la suite, les voies secondaires, les rues des autres secteurs ainsi que les bornes d'incendie sont dégagées.



Le déneigement des principales voies du réseau supérieur comme le boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, le chemin Benoît, La Grande Allée ainsi que les bretelles d'accès est assuré par le ministère des Transports du Québec.

Les automobilistes doivent redoubler de prudence sur les routes glacées, car le chlorure de calcium ou le sel sont utilisés **uniquement** pour les rues principales, certaines rues secondaires, aux arrêts et aux intersections ainsi que dans les courbes.

La cueillette des ordures

Afin de ne pas nuire aux opérations de déneigement, les bacs de récupération et les poubelles doivent être installés dans l'entrée ou sur le terrain des résidences le jour de la cueillette des ordures ménagères et du recyclage.

Le stationnement de nuit interdit

Vous pouvez participer au bon déroulement des opérations de déneigement en stationnant votre véhicule dans votre entrée plutôt que dans la rue. La Ville vous rappelle que depuis le 1^{er} décembre, et jusqu'au 1^{er} avril prochain, le stationnement dans les chemins publics, les rues et les ruelles est interdit sur tout le territoire entre 3 h et 7 h du matin.

Saviez-vous que...

En vertu du règlement municipal, le fait de déblayer, de déverser, de déposer ou de jeter de la neige dans les rues, sur les trottoirs et dans les parcs constitue une nuisance. La Ville sollicite la collaboration de tous et fait appel à l'esprit de civisme de chacun. De plus, il est strictement interdit de déposer de la neige sur les bornes d'incendie, car elles doivent être dégagées en tout temps par mesure de sécurité.



Centre aquatique de Mont-Saint-Hilaire

Horaire bains libres et tarification 2008

Horaire des bains libres

Bain libre pour adultes

Lundi au vendredi	6 h 30 à 7 h 55
Lundi, mercredi et vendredi	12 h à 12 h 55
Lundi et mercredi	20 h à 20 h 55
Mardi, jeudi et vendredi	21 h à 21 h 55

Bain libre pour tous

Lundi au jeudi	18 h 30 à 19 h 55
----------------	-------------------

Bain libre MULTI

Lundi, mercredi et vendredi	8 h 30 à 9 h 55
-----------------------------	-----------------

Bain libre familial

Samedi et dimanche	14 h à 15 h 55
--------------------	----------------

Congé des Fêtes

Bain libre familial avec structure gonflable : • 27 et 28 décembre 2007 • 3 et 4 janvier 2008

Saviez-vous qu'au Centre aquatique, il est obligatoire :

- De se doucher avant et après la baignade;
- Pour les jeunes n'étant pas encore propres de porter une couche spécialement conçue pour l'immersion à l'eau;
- Pour les membres de présenter, **à chaque visite**, leur carte de membre à la réception avant d'accéder aux installations.



TARIFICATION 2008

	Entrée quotidienne		Abonnement annuel		Aquapasse (abonnement de 4 mois)	
	Résidents	Non-résidents	Résidents	Non-résidents	Résidents	Non-résidents
Enfants (7 ans et moins)	1 \$	2 \$	–	–	–	–
Jeunes (8 à 17 ans)	2 \$	3 \$	84,66 \$	148,14 \$	45,15 \$	79,01 \$
Aînés (65 ans et plus)						
Adultes	3 \$	5 \$	112,88 \$	197,54 \$	62,09 \$	108,64 \$
Familles	–	–	237,04 \$	414,81 \$	112,88 \$	197,54 \$

* Les coûts indiqués comprennent les taxes. Une preuve de résidence est obligatoire pour obtenir le tarif résident. Les abonnements annuels et Aquapasse donnent accès à tous les bains libres incluant les bains libres avec structure gonflable. Les citoyens de Belœil peuvent obtenir le tarif résident conformément à l'entente de réciprocité en vigueur (avec preuve de résidence).

Session hiver 2008

Inscription cours de natation

Horaires des cours – Du vendredi 11 janvier au lundi 17 mars 2008

PÉRIODES D'INSCRIPTION

Résidents de Mont-Saint-Hilaire :

- À compter du mercredi 19 décembre 2007, de 18 h 30 à 20 h
Les résidents de Mont-Saint-Hilaire conserveront leur priorité jusqu'à 20 h.

Résidents de Belœil :

- À compter du mercredi 19 décembre 2007, de 20 h à 21 h

Pour les non-résidents, autres que Belœil :

- À compter du mardi 8 janvier 2008, de 18 h 30 à 20 h
- Communiquez avec la réception du Service du loisir et du Centre aquatique à compter de cette même date, dès 10 h, afin de connaître la disponibilité des cours.

Après ces dates, les inscriptions se poursuivront du lundi au vendredi, entre 10 h et 21 h 30, à la réception du Service du loisir et du Centre aquatique.

ENDROIT

Centre communautaire de Mont-Saint-Hilaire
Salles Richelieu et Martin (entrée par le Centre aquatique)
100, rue du Centre-Civique, 450 467-2854, poste 2257

MODALITÉS

- Pour certains cours de natation, le client doit faire la preuve de son âge ou de celui du participant;
- Présentez le carnet de l'élève de la session précédente;
- Aucune inscription ne sera prise par téléphone ou par la poste;
- **Les personnes déléguées pour inscrire quelqu'un d'autre ne peuvent le faire que pour une seule famille avec une preuve de résidence de cette dernière;**
- Les coûts d'inscription sont payables par chèque (daté du jour même à l'ordre de la Ville de Mont-Saint-Hilaire) ou par paiement direct ou argent comptant. **(Les paiements par chèque accélèrent le processus d'inscription).**

RENSEIGNEMENTS

Réception du Service du loisir et du Centre aquatique : 450 467-2854, poste 2257

- Du lundi au vendredi, entre 6 h 15 et 22 h
- Samedi et dimanche, entre 12 h et 17 h

NOUVEAU !

Pour la session hiver 2008, la préinscription a été implantée. Cette dernière permet aux jeunes Hilairemontois inscrits à la dernière session (automne 2007) de s'en prévaloir. Les jeunes citoyens inscrits à la session hiver 2008 pourront donc, à leur tour, bénéficier de cette préinscription pour la session du printemps prochain.



Inscription cours de natation

Session hiver 2008

L'ÉVALUATION DES HABILITÉS AQUATIQUES : UN PRÉALABLE À L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT

Cette évaluation s'adresse aux enfants n'ayant pas suivi de cours depuis juin 2007. D'une durée de 10 minutes, cette séance obligatoire permettra d'inscrire votre enfant dans le niveau approprié. Consultez attentivement les exigences du programme aquatique préscolaire et junior. Une feuille d'évaluation vous sera remise. Vous devrez la conserver pour l'inscription. Communiquez avec la réception du Service du loisir et du Centre aquatique pour fixer votre rendez-vous dès le **10 décembre prochain**. Les séances d'évaluation auront lieu : • **Vendredi 14 décembre, de 18 h à 20 h** • **Samedi 15 décembre, de 8 h 30 à 10 h**



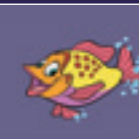

Les cours *Étoile de mer I et II, Canard et Tortue de mer* ne requièrent pas d'évaluation, car les enfants sont classés selon leur âge.

TABLEAUX DES EXIGENCES DES COURS DE NATATION

L'enfant doit être capable d'exécuter les préalables requis. Les cours indiquant la mention (**avec aide**) exigent que l'enfant porte son ballon dorsal.



Niveau préscolaire (4 mois à 5 ans)

NIVEAUX	EXIGENCES / PRÉALABLES
 Étoile de mer I	<ul style="list-style-type: none"> • être âgé entre 4 et 10 mois • la présence d'un parent est requise dans l'eau
 Étoile de mer II	<ul style="list-style-type: none"> • être âgé entre 11 et 18 mois • la présence d'un parent est requise dans l'eau
 Canard	<ul style="list-style-type: none"> • être âgé entre 19 et 30 mois • la présence d'un parent est requise dans l'eau
 Tortue de mer	<ul style="list-style-type: none"> • être âgé entre 31 et 36 mois • la présence d'un parent est requise dans l'eau
 Salamandre	<ul style="list-style-type: none"> • être âgé entre 3 et 5 ans • flotter sur le dos et le ventre (avec aide) • immerger son visage sous l'eau • la présence d'un parent est requise dans l'eau, avec retrait graduel
 Poisson-lune	<ul style="list-style-type: none"> • être âgé entre 3 et 5 ans • flotter et glisser sur le dos et le ventre (avec aide) • exécuter un battement de jambes sur le dos et le ventre (avec aide) • nager 2 mètres (sans aide)
 Crocodile	<ul style="list-style-type: none"> • être âgé entre 3 et 5 ans • flotter et glisser sur le dos et le ventre (avec aide) • se maintenir à la surface au moins 5 secondes • exécuter seul un battement de jambes sur le dos et le ventre (sans aide) • nager 5 mètres (sans aide)
Baleine	<ul style="list-style-type: none"> • être âgé entre 3 et 5 ans • nager sur le dos et le ventre au moins 5 mètres • se maintenir à la surface au moins 10 secondes • exécuter le battement de jambes du dauphin (avec aide) • nager 10 mètres (sans aide)

Inscription cours de natation

Session hiver 2008

TABLEAUX DES EXIGENCES DES COURS DE NATATION (suite)



Niveau junior (6 ans et plus)

NIVEAUX	EXIGENCES / PRÉALABLES
Junior 1	<ul style="list-style-type: none">flotter et glisser sur le dos et le ventre (avec aide)immerger son visage sous l'eauexécuter un battement de jambes sur le dos et le ventre (avec aide)nager 2 mètres (sans aide)
Junior 2	<ul style="list-style-type: none">flotter et glisser sur le dos et le ventre (sans aide)exécuter un battement de jambes sur le dos et le ventre (sans aide)nager 5 mètres (sans aide)
Junior 3	<ul style="list-style-type: none">flotter et glisser 3 X 5 mètres sur le dos et le ventre (sans aide)exécuter un battement de jambes droites sur le dos et le ventre (sans aide)nager 10 mètres (sans aide)
Junior 4	<ul style="list-style-type: none">glisser sur le dos et le ventre 3 X 10 mètresnager le crawl 3 X 5 mètres (sans aide)exécuter la respiration rythmée, 15 répétitionsnager 15 mètres (sans aide)
Junior 5	<ul style="list-style-type: none">glisser sur le dos avec roulement des épaules 3 X 10 mètresnager le crawl 3 X 10 mètresplonger, départ à genouxnager 25 mètres (sans aide)
Junior 6	<ul style="list-style-type: none">nager le crawl et le dos crawlé 3 X 15 mètresexécuter le coup de pied fouetté sur le dosplonger, départ deboutnager 50 mètres (sans aide)
Junior 7	<ul style="list-style-type: none">nager le crawl et le dos crawlé 3 X 25 mètresnager le dos élémentaire 3 X 15 mètresnager 75 mètres (sans aide)
Junior 8	<ul style="list-style-type: none">nager le crawl et le dos crawlé 50 mètresnager le dos élémentaire 3 X 25 mètresexécuter le coup de pied fouetté sur le ventre 3 X 15 mètresnager 150 mètres (sans aide)
Junior 9	<ul style="list-style-type: none">nager le crawl et le dos crawlé 75 mètresnager le dos élémentaire 50 mètresnager la brasse 3 X 25 mètresexécuter le battement de jambes du dauphin 3 X 10 mètresnager 300 mètres (sans aide)
Junior 10	<ul style="list-style-type: none">nager le crawl et le dos crawlé 100 mètresnager le dos élémentaire 50 mètresnager la brasse 3 X 25 mètresnager 400 mètres (sans aide)

Cours de natation

Horaires et coûts – Du vendredi 11 janvier au lundi 17 mars 2008



COURS ET HORAIRES		HORAIRE		COÛTS	
Étoile de mer I					
Lundi	10 h - 10 h 30	Samedi	9 h - 9 h 30	Résidents :	45 \$
Lundi	10 h 35 - 11 h 05	Dimanche	10 h 30 - 11 h	Non-résidents :	90 \$
Étoile de mer II					
Samedi	10 h 30 - 11 h	Dimanche	9 h 30 - 10 h	Résidents :	45 \$
				Non-résidents :	90 \$
Canard					
Vendredi	18 h - 18 h 30	Samedi	11 h 30 - 12 h	Résidents :	45 \$
Samedi	10 h - 10 h 30	Dimanche	9 h - 9 h 30	Non-résidents :	90 \$
		Dimanche	12 h - 12 h 30		
Tortue de mer					
Vendredi	18 h 30 - 19 h	Samedi	11 h - 11 h 30	Résidents :	45 \$
Samedi	9 h 30 - 10 h	Dimanche	10 h - 10 h 30	Non-résidents :	90 \$
		Dimanche	12 h 30 - 13 h		
Salamandre					
Vendredi	18 h - 18 h 45	Samedi	12 h - 12 h 45	Résidents :	55 \$
Vendredi	19 h - 19 h 45	Dimanche	10 h - 10 h 45	Non-résidents :	110 \$
Samedi	9 h - 9 h 45	Dimanche	11 h - 11 h 45		
Poisson-lune					
Vendredi	19 h 05 - 19 h 50	Samedi	11 h - 11 h 45	Résidents :	55 \$
Samedi	9 h - 9 h 45	Dimanche	9 h - 9 h 45	Non-résidents :	110 \$
		Dimanche	11 h - 11 h 45		
		Dimanche	12 h - 12 h 45		
Crocodile / Baleine					
Vendredi	19 h - 19 h 45	Samedi	12 h - 12 h 45	Résidents :	55 \$
Samedi	11 h - 11 h 45	Dimanche	10 h - 10 h 45	Non-résidents :	110 \$
		Dimanche	12 h - 12 h 45		

Autres activités – Centre aquatique

AQUA-BIEN-ÊTRE - Information et inscription : **Suzanne Morin, 450 461-0982**

- Aqua-forme :** Entraînement cardiovasculaire et musculaire sur musique rythmée
- Aqua-gym :** Entraînement cardiovasculaire et musculaire varié
- Aqua-natal :** Programme d'exercices spécifiques pour futures mamans ou pour améliorer sa condition physique durant la grossesse
- Aqua-thérapie :** Exercices en eau chaude pour des personnes ayant des limitations



Cours de natation (suite)

Horaires et coûts – Du vendredi 11 janvier au lundi 17 mars 2008

COURS ET HORAIRES	HORAIRES (suite)	COÛTS
Junior 1 Vendredi 18 h - 18 h 45	Samedi 12 h - 12 h 45 Dimanche 9 h - 9 h 45	Résidents : 55 \$ Non-résidents : 110 \$
Junior 2 Vendredi 18 h - 18 h 45	Samedi 10 h - 10 h 45 Dimanche 11 h - 11 h 45	Résidents : 55 \$ Non-résidents : 110 \$
Junior 3 Vendredi 19 h - 19 h 45 Samedi 9 h - 9 h 45	Samedi 11 h - 11 h 45 Dimanche 9 h - 9 h 45 Dimanche 11 h - 11 h 45	Résidents : 55 \$ Non-résidents : 110 \$
Junior 4 Vendredi 18 h - 18 h 55 Samedi 10 h - 10 h 55	Samedi 11 h - 11 h 55 Dimanche 9 h - 9 h 55 Dimanche 10 h - 10 h 55	Résidents : 65 \$ Non-résidents : 130 \$
Junior 5 Vendredi 19 h - 19 h 55 Samedi 9 h - 9 h 55	Samedi 12 h - 12 h 55 Dimanche 11 h - 11 h 55	Résidents : 65 \$ Non-résidents : 130 \$
Junior 6 Vendredi 20 h - 20 h 55	Samedi 10 h - 10 h 55	Résidents : 65 \$ Non-résidents : 130 \$
Junior 7-8 Vendredi 20 h - 20 h 55	Dimanche 10 h - 10 h 55	Résidents : 65 \$ Non-résidents : 130 \$
Junior 9-10 Vendredi 20 h - 20 h 55	Samedi 10 h - 10 h 55	Résidents : 65 \$ Non-résidents : 130 \$

Autres activités – Centre aquatique (suite)

TURBULENCES SPORTS ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES – Information et inscription : **Sonja de Ruyter 450 446-2321**

Cours d'aqua-forme et aqua-jogging (en eau peu profonde et profonde)

- Lundi 9 h, 17 h 30 et 21 h
- Mercredi 11 h et 21 h

Cours d'aqua-poussette (mise en forme pour mamans avec bébés !)

- Mercredi et vendredi, 9 h

Inscription – Cours de natation avancés et Gardiens avertis

PÉRIODE D'INSCRIPTION

Date : À compter du 10 décembre 2007
Jours : Du lundi au vendredi, de 10 h à 21 h 30
Endroit : Réception du Service du loisir et du Centre aquatique

La liste des documents et le matériel obligatoire pour les cours mentionnés sont disponibles à la réception.

Étoile de bronze – Ce cours préparatoire au Médaille de bronze vous apprendra à prendre en charge et à garder sous contrôle une situation d'urgence.

Préalables : Nager 100 mètres (4 longueurs) sans arrêt et être âgé d'au moins 10 ans
Horaire : Le vendredi, du 11 janvier au 14 mars 2008, de 20 h à 20 h 55
Coût : 65 \$

Moniteur en sauvetage – Ce cours prépare à l'enseignement du sauvetage, soit l'éthique, l'évaluation des premiers soins, la réanimation cardiorespiratoire, les techniques, les habiletés en sauvetage, etc.

Préalable : Sauveteur National
Horaire :
• Vendredi 4 janvier, de 14 h à 20 h
• Dimanche 6 janvier, de 10 h à 16 h • Samedi 19 janvier, de 15 h à 22 h
• Samedi 12 janvier, de 15 h à 22 h • Lundi 21 janvier, de 18 h à 20 h
Coût : 141,10 \$ (taxes et frais de certification inclus)

Important : Une photocopie de la carte d'assurance maladie et de la carte de Sauveteur National doivent être présentées.

Croix de bronze – Ce cours est axé sur les habiletés aquatiques, les premiers soins ainsi que la reconnaissance et le sauvetage. Ce brevet permet de travailler comme assistant-surveillant-sauveteur et est l'un des préalables au cours Sauveteur National.

Préalable : Médaille de bronze
Horaire : Le samedi, du 12 janvier au 15 mars 2008
• De 14 h 30 à 16 h, en salle • De 16 h à 18 h 30, en piscine
Coût : 141,66 \$ (taxes et frais de certification inclus)

Important : Une photocopie de la carte Médaille de bronze doit être présentée.

Maîtres nageurs – Entraînements en longueur supervisés par un moniteur aquatique.

Préalable : Être capable de nager 25 mètres sans aide flottante et sans interruption
Horaire : Le mercredi, de 21 h à 21 h 55
Coût : • 65 \$ (résident) • 130 \$ (non-résident) *Ces montants ne comprennent pas les taxes.*

Gardiens avertis – Ce cours s'adresse aux jeunes entre 11 et 15 ans et comprend quatre volets : soins aux enfants, premiers soins, préventions des traumatismes et leadership.

Coût : • 31,50 \$ (résident) • 63 \$ (non-résident) *Important : Une photocopie de la carte d'assurance maladie doit être présentée.*
Dates des cours (les samedis)
1^{ère} session : • 12 et 19 janvier, de 9 h à 12 h • 26 janvier, de 9 h à 11 h
2^e session : • 2 et 9 février, de 9 h à 12 h • 16 février, de 9 h à 11 h
Lieu : Salle Ozias-Leduc (Centre communautaire)

Patiner... à l'intérieur et à l'extérieur !

La Ville vous rappelle que des installations sont à votre disposition sur le territoire pour pratiquer le patinage libre à l'intérieur ou le patin en plein air durant la période des Fêtes et cet hiver, dès que la température le permettra !

1. Le patinage libre intérieur

L'horaire régulier du patinage libre se poursuit au Centre sportif Paul-Lemieux jusqu'au 31 mars 2008, soit le dimanche, de 11 h à 13 h ainsi que le lundi, de 18 h à 19 h 15.

Durant la période des Fêtes

Des blocs de patinage libre supplémentaires sont ajoutés.

Quand ? • Les jeudis 27 décembre 2007 et 3 janvier ainsi que le vendredi 4 janvier 2008, de 10 h à 12 h
• Le vendredi 28 décembre 2007, de 9 h à 11 h

Où ? Centre sportif Paul-Lemieux (glace 1)

Coût ? Tarif en vigueur et laissez-passer accepté

Les blocs de patinage libre des lundis 24 et 31 décembre 2007 sont annulés en raison des congés fériés.

2. Le patinage extérieur

Près d'une dizaine de patinoires sont disponibles sur le territoire. Trois d'entre elles sont surveillées et munies d'installations mobiles intérieures. Elles sont ouvertes au public lorsque la température le permet, du lundi au vendredi, de 15 h à 21 h ainsi que les samedis et dimanches, de 12 h à 21 h.

1. École Au-Fil-de-l'Eau, pavillon Hertel
2. Maison des Jeunes (derrière l'école de l'Aquarelle)
3. CPE Roule-ta-Pomme (derrière l'école de la Pommeraie)

En raison des congés de Noël et scolaires, les patinoires ouvriront à 12 h entre le 24 décembre 2007 et le 4 janvier 2008 ainsi que les 28 et 29 janvier 2008. Les patinoires extérieures seront fermées le 25 décembre 2007 et le 1^{er} janvier 2008 et fermeront à 17 h les 24 et 31 décembre 2007.



Plaisirs d'hiver !



Le rendez-vous hivernal de toutes les familles est de retour ! Musique d'ambiance, jeux gonflables, animation, mascottes, maquillage pour enfants, patinage extérieur et la présence d'une calèche figurent au nombre des activités prévues. C'est une invitation !

Le samedi 16 février 2008, dès 13 h

À la patinoire de l'école Au-Fil-de-l'Eau (pavillon Hertel) !

En cas de température non clémente, l'événement sera remis au lendemain.



La Ville reçoit en don un terrain de huit hectares pour conservation et préservation

Préservation des milieux naturels

La Ville a récemment accepté le don de huit hectares, soit un lot totalisant près de 80 000 mètres carrés, de la part du groupe Belcor Immobilier. Arborant une biodiversité remarquable, ces espaces verts, qui demeureront des lieux de conservation, sont situés au pied du mont Saint-Hilaire dans la partie adjacente à la Réserve naturelle Gault de l'Université McGill et prolongeant ainsi la zone du refuge faunique du Foyer Savoy.

Cette entente exceptionnelle permettra de poursuivre les efforts de protection des milieux forestiers et de conservation du périmètre de la montagne mis de l'avant depuis les dernières années par la Ville en partenariat avec le Centre de la Nature du mont Saint-Hilaire.

Le remembrement de la zone agricole : une démarche environnementale et durable

Dans la même foulée, la Ville a initié un projet de regroupement et d'acquisition de certains lots situés en zone agricole, pour la plupart inexploités, afin qu'ils puissent retrouver leur plein potentiel agricole ou encore un caractère de conservation. Cette démarche environnementale et structurante contribuerait à réduire le morcellement du territoire et à assurer la bonification de la zone de protection des espaces naturels au pourtour de la montagne ainsi que du corridor forestier.

En effet, les 950 lots ciblés touchant 180 propriétaires différents sont répartis en quatre secteurs adjacents à la montagne et près du chemin Rouillard ainsi qu'en bordure de l'autoroute 20 et à proximité de La Grande Allée. Ces terrains ne pourraient être développés à d'autres fins, car ils sont assujettis à la *Loi sur la protection du territoire agricole du Québec*. Ces parcelles de lots représentent une superficie totale de près de 99 hectares, soit près d'un million de mètres carrés.

Une dizaine de lots ont déjà été légués à la Ville. Cette dernière communiquera sous peu avec les propriétaires de l'ensemble de ces terrains.

Un service de récupération à votre disposition

Rappel

La Ville de Mont-Saint-Hilaire met à la portée des citoyens des boîtes de collecte pour la récupération des anciens téléphones cellulaires, des piles rechargeables et des piles sèches. Les piles alcalines et les piles non rechargeables sont aussi acceptées. Il suffit de placer les piles ou les téléphones cellulaires dans les sacs en plastique fournis à cette fin à raison d'un article par sac... un service pratique et écologique !

Les boîtes de collecte sont installées à quatre endroits sur le territoire.



Entrées principales – Hôtel de ville et Centre aquatique

100, rue du Centre-Civique

Bibliothèque Armand-Cardinal

150, rue du Centre-Civique

Garage municipal

901, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier

Le service d'éco-peinture

Saviez-vous que... vous pouvez vous départir des résidus de peinture, peinture en aérosol, teinture et vernis en les déposant au parc des conteneurs du garage municipal (901, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier) durant les heures d'ouverture. Ce service est offert gratuitement à l'année et est réservé aux citoyens. Seuls les produits présentés dans leurs contenants d'origine, fermés et étanches, seront acceptés.

Report des collectes des ordures ménagères – Temps des Fêtes

Exceptionnellement, la collecte des matières recyclables (pour le secteur 1) du mardi 25 décembre sera devancée au lundi 24 décembre 2007 et la collecte des ordures ménagères prévue le mardi 1^{er} janvier 2008 aura plutôt lieu le lundi 31 décembre 2007.

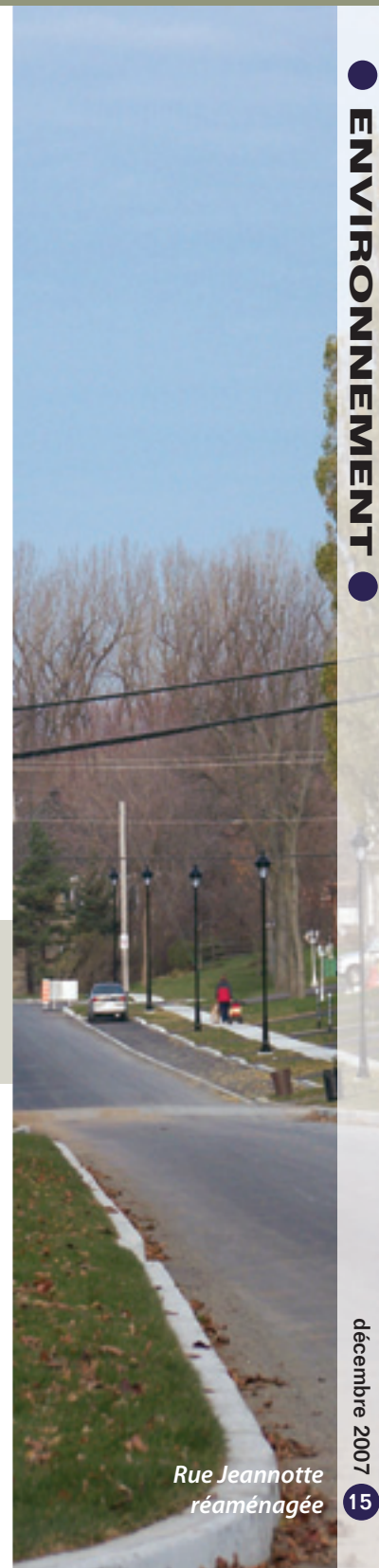
Fin des travaux sur les rues Fortier et Jeannotte



Les travaux entrepris en juin sur la rue Fortier sont presque complétés. La rue sera entièrement ouverte à la circulation d'ici les prochains jours. L'aménagement de l'intersection de la rue Campbell, le pavage final ainsi que des travaux paysagers sont planifiés au printemps. Cet hiver, la Ville invite les automobilistes à réduire leur vitesse et à redoubler de prudence. **Sur la rue Fortier... ralentissez !**

La plupart des travaux ont été réalisés à ce jour sur la rue Jeannotte comme le remplacement des infrastructures, le pavage, les bordures et trottoirs, l'aménagement d'un tronçon cyclable et l'installation des lampadaires.

Le Conseil municipal et les employés de la Ville vous remercient de votre patience et de votre collaboration exemplaire durant la réalisation de ces travaux.



Rue Jeannotte
réaménagée

Horizon

GRAPHISME :
Les Productions Saint
www.productions saint.com

PHOTOS :
Les Productions Saint
Ville de Mont-Saint-Hilaire

IMPRESSION :
Imprimerie Maska

COORDONNÉES :
Ville de Mont-Saint-Hilaire
100, rue du Centre-Civique
Mont-Saint-Hilaire (Qc)
J3H 3M8
Tél. : 450 467-2854
information@villemsh.ca

Les dénominations
d'individus englobent le
féminin et le masculin afin
d'alléger la présentation de
cette publication.

www.villemsh.ca

Du nouveau à votre bibliothèque !

La « Bibliothèque chez-vous » !

Développé en partenariat avec le Centre d'action bénévole, ce service est offert aux personnes aimant lire mais ayant des limites physiques et ne pouvant pas se déplacer. Un bénévole choisira pour vous vos bouquins, vous les livrera à votre domicile et les retournera dès la lecture terminée. Information : 450 467-2854 poste 2268.

L'Heure du conte en pyjama 2008 !

Ces soirées magiques sont de retour les deuxièmes et quatrièmes mercredis du mois : les 9 et 23 janvier, les 13 et 27 février ainsi que les 12 et 26 mars 2008. Ces lectures animées s'adressent aux jeunes membres âgés entre quatre et six ans. Des billets d'admission gratuits, mais obligatoires, sont disponibles 11 jours avant l'événement.

Des nouveautés à votre bibliothèque !

Les processus d'implantation et de mise à niveau du nouveau logiciel de la bibliothèque se poursuivent. Il est prévu que ce dernier puisse être fonctionnel d'ici le printemps 2008 pour toutes les transactions au comptoir ! Pour connaître la tarification ainsi que tous les services offerts à la Bibliothèque Armand-Cardinal de Mont-Saint-Hilaire, visitez le www.villemsh.ca.



Nouveau service ! Le réseau Internet sans fil est maintenant disponible !

La Ville de Mont-Saint-Hilaire offre dorénavant un accès à un réseau Internet sans fil au Centre aquatique et à la Bibliothèque Armand-Cardinal.

Collecte spéciale des sapins de Noël dès le lundi 7 janvier 2008, 7 h



Les arbres de Noël doivent être placés au chemin sans être disposés au préalable dans un sac de plastique. Le Service des travaux publics de la Ville en effectuera la cueillette au cours de la semaine.

Badminton libre – Temps des Fêtes

Il est possible de réserver en tout temps les terrains de badminton du Centre communautaire 48 heures à l'avance. Les poteaux et les filets sont fournis. Des plages horaires ont été ajoutées durant la période des Fêtes.

Dates : Jeudi 27 décembre et vendredi 28 décembre 2007

Heures : 13 h à 17 h

Modalités de fonctionnement et de réservation :

- Réservez votre place par téléphone au 450 467-2854 poste 2257; le principe du premier arrivé, premier servi prévaut;
- Si vous vous présentez la journée même sans avoir réservé, vous pourrez jouer selon la disponibilité des terrains; aucune place n'est alors garantie;
- Réservez **dès le lundi 17 décembre 2007, à partir de 10 h.**

Note : Les personnes non-résidentes désirant pratiquer le badminton libre, aux dates et heures mentionnées, pourront le faire selon les places disponibles et en se présentant directement à la réception du Service du loisir et du Centre aquatique. Aucune réservation ne sera prise par téléphone.